

N/REF : 20/08/2025 16H36 C:264816 I:33807
V/REF : TEL
V/Appel du Mercredi 20/08/2025 a 16H36

LIMOUSI DANIELLE

LA SAGNE
38190 ST MURY MONTEYMOND

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 21 Aout 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE ROUTE LA SAGNE - ST MURY MONTEYMOND - MME LIMOUSI DANIELLE
06 32 62 36 53

TARIF : 471,24 € TTC - REGLEMENT PAR CARTE BLEUE

MOTIF : INTERVENIR POUR VIDANGE FOSSE SEPTIQUE
NE CONNAIT PAS LA CAPACITE - FOSSE A ENVIRON 2 METRES

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 21/08/2025 A 13H30
VIDANGE DE LA FOSSE SEPTIQUE ENVIRON 2M3
CURAGE ENTRÉE ET SORTIE
CONTROLE BON ECOULEMENT
EVACUATION DES DECHETS EN CENTRE DE TRAITEMENT AGRÉE

OBSERVATIONS : RECU REGLEMENT PAR CARTE BLEUE LE 21/08/2025 - 471,24 €

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Pomp.fosse sept/BAG 1h+Dépl.21 a 30km	1	428,40	428,40

TOTAL H.T.	428,40
T.V.A. a 10,00%	42,84
TOTAL T.T.C.En EURO	471,24

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2025
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN